

*Tarif des douanes*

Les fabricants américains en profitent déjà. Lorsque l'industrie a déserté les états du nord des États-Unis pour s'installer au sud, il en a résulté depuis huit ou dix ans, entre autres, un taux de croissance économique dans les états voisins du Canada beaucoup plus bas qu'au Canada. Certaines de ces industries ne sont pas allées s'installer à Houston ou dans l'Alabama, elles sont allées au Mexique. Je me demande, si nous concluons un accord qui met nos industries sur le même plan que celles de la partie nord des États-Unis, si nous n'allons pas alors connaître le même sort.

• (1130)

Je me demande, comme tous les Canadiens d'ailleurs, si nous voulons vraiment les services sociaux américains, une économie avec un taux de croissance de 28 p. 100 depuis sept ou huit ans, comme celle des états au sud de la frontière qui naturellement jouissent d'un libre-échange intégral avec le reste des États-Unis, au lieu des 48 p. 100 que nous avons au Canada. Le gouvernement estime que oui.

Cependant, en ce qui concerne le projet de loi en question, si le Canada désire conclure des accords spéciaux avec le Mexique, il devrait le faire directement. Notre annexe sur les tarifs douaniers contient des dispositions, qui figurent dans le projet de loi, permettant au Canada de réduire ou de supprimer les droits de douane sur les marchandises provenant de pays en voie de développement et de pays moins développés. Si nous voulons conclure cet accord avec les Mexicains, alors qu'on le fasse, mais qu'on le fasse directement. A mon avis, il ne faut pas se retrouver dans la situation où, à cause des relations commerciales spéciales qui existent maintenant entre les États-Unis et le Mexique, ces marchandises soit introduites en contrebande au Canada comme si elles étaient américaines.

C'est un exemple du genre de problèmes qui nous attend, à mon avis, à cause de la situation à laquelle nous sommes confrontés à propos du libre-échange. Comme on pouvait le lire hier dans la *Gazette* de Montréal, on nous offre essentiellement un marché que le vendeur nous conseille de saisir immédiatement parce qu'une pareille occasion ne se reproduira plus et dont il nous demande de ne pas lire toutes les clauses avant de signer. J'estime que dans ce cas, comme dans bien d'autres, nous devons examiner attentivement tous les détails.

Je serais heureux que le ministre nous donne des garanties à cet effet. Je constate que la ministre d'État chargée de la Privatisation (M<sup>me</sup> McDougall) est ici également. J'espère que les deux ministres vont nous fournir un portrait fidèle de la situation. Je sais que lorsque la ministre travaillait sur la rue Bay elle n'aurait jamais recommandé à un client auquel elle donnait des avis financiers d'acquiescer à une entreprise sans examiner à fond les détails, les états financiers, le bilan, les engagements et ainsi de suite.

**Mme McDougall:** Avez-vous lu les documents du Kennedy Round.

**M. Cassidy:** Je suis convaincu que, lorsqu'il enseignait à l'Université Western Ontario, si un collègue lui avait demandé conseil au sujet de l'achat d'une maison assez coûteuse dans un beau quartier de la ville, le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) lui aurait recommandé d'examiner sa situation

financière et de se demander s'il pouvait se permettre cet achat. Il lui aurait conseillé de passer en revue ses objectifs personnels et d'examiner très attentivement le contrat pour s'assurer que la maison n'était pas isolée à la miuf, qu'il n'y avait pas de problème d'hypothèque ou d'autres mauvaises surprises. Si c'est le genre d'avis que donnerait le ministre à l'acheteur d'une maison et si c'est le genre d'avis que donnerait le ministre d'État à la Privatisation à l'acheteur d'une société, alors pourquoi le Parlement demanderait-il aux Canadiens de plonger les yeux fermés dans une transaction qui pourrait entraîner la perte d'emplois canadiens à l'avantage du Mexique?

**Mme McDougall:** C'est de la bouillie pour les chats.

**M. Cassidy:** Je vois que la ministre s'objecte. Alors, elle devrait nous expliquer exactement ce que cela signifie et nous dire pourquoi il n'y a pas lieu de supprimer l'échappatoire. Si elle admet l'existence d'une échappatoire, alors qu'elle consente à l'amendement pour que nous puissions l'adopter.

**M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, je tiens quant à moi à accorder mon appui à l'amendement du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy).

**M. Hockin:** Je n'y crois pas.

**M. Tobin:** Il me semble pour ainsi dire impossible que les ministériels n'appuient pas l'amendement. Je n'ai pas l'habitude d'inonder de louanges les députés de l'éternel troisième parti—on ne sait jamais, peut-être pourra-t-il finir bon deuxième la prochaine fois si le gouvernement poursuit sur sa lancée—mais je dois féliciter le député d'avoir cerné ce qui pourrait être un problème majeur pour le Canada.

Il ne s'agit pas d'un problème éventuel sans plus. Il suffit d'un coup d'oeil rapide sur les statistiques commerciales canado-mexicaines pour faire une constatation vraiment étonnante. Le Mexique vend actuellement au Canada des pièces d'automobile pour une valeur qui excède celle de tous les produits canadiens vendus au Mexique. En outre, nous importons trois fois plus du Mexique que nous n'y exportons. Mais, traditionnellement, notre balance commerciale a été en relatif équilibre pendant la décennie écoulée. Le déficit croissant qui s'est installé est attribuable presque uniquement à la hausse sensationnelle des importations de pièces d'automobile provenant du Mexique.

Comment cela s'est-il produit? L'unique effort majeur du gouvernement mexicain, qu'on peut comprendre d'avoir agi ainsi après l'effondrement des prix pétroliers et le manque à gagner qui en est résulté pour sa société pétrolière Pemex, a été d'implanter le long de la frontière américaine, de nouveaux établissements industriels grâce principalement à une main-d'oeuvre à bon marché. D'où la création rapide d'une industrie de pièces automobiles en pleine croissance dans les États mexicains voisins de la frontière septentrionale. Beaucoup de ces établissements utilisent un certain nombre de pièces américaines et canadiennes, mais le gros du montage s'effectue au Mexique.